

4 L'approche multidisciplinaire



LE PRÉSENT CHAPITRE TRAITE DES DIFFÉRENTS TYPES D'EXPERTISE QUI PEUVENT ÊTRE MIS À PROFIT DANS LA RÉALISATION D'UN PROJET DE MISE EN VALEUR DE LA BIODIVERSITÉ DES COURS D'EAU EN MILIEU AGRICOLE. DES EXEMPLES DE PARTENARIATS EXPÉRIMENTÉS DANS LE CADRE DES DIX PROJETS DU PROGRAMME Y SONT BRIÈVEMENT PRÉSENTÉS.

4.1 LES OBJECTIFS DE L'APPROCHE MULTIDISCIPLINAIRE

Un projet de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole couvre généralement plusieurs disciplines souvent interreliées (agronomie, biologie, géologie, ingénierie et autres). L'utilisation d'une approche multidisciplinaire est essentielle à l'atteinte des objectifs visés par le projet car elle permet de mettre à profit l'expertise et l'expérience de différents partenaires dans ces divers champs d'intervention.

L'approche multidisciplinaire permet également :

- de profiter des connaissances du milieu dont disposent les différents collaborateurs ;
- d'ajouter de la crédibilité et de la rigueur scientifique au projet, grâce à la collaboration de spécialistes et de chercheurs ayant une expertise reconnue ;
- de prendre en considération les aspects liés au respect des champs d'exercice réglementés des professions, par exemple lors de la préparation de plans et devis de certains aménagements hydro-agricoles qui doivent être approuvés par des ingénieurs. À cet effet, il importe de s'informer régulièrement auprès des ordres professionnels concernés, afin de vérifier la réglementation en vigueur et d'en suivre l'évolution.

La réalisation de certains aménagements hydro-agricoles nécessite la préparation de plans et devis approuvés par des ingénieurs.



Rivière Niagarette

4.2 LES RÔLES DE CHACUN

Le travail d'équipe est essentiel au bon déroulement du projet. Cette équipe sera chapeautée par le chargé de projet et composée d'intervenants et de professionnels dont les expériences et les expertises sont complémentaires. Le rôle de chacun devra être bien défini.

4.2.1 Le chargé de projet

D'une façon générale, le chargé de projet agit comme un « chef d'orchestre » : il doit s'assurer du bon déroulement des différentes étapes du projet, allant de la caractérisation du bassin versant, en passant par l'élaboration des cahiers de propriétaire, jusqu'à la réalisation et au suivi des aménagements. Il pourra également s'acquitter des tâches administratives courantes (envoi de courrier, paiement des factures, mise à jour des budgets, demandes et suivi des subventions, etc.), participer à l'embauche de collègues de travail et veiller à la signature d'ententes avec les partenaires.

Durant ce processus, il veille à s'entourer d'une équipe de collaborateurs issus de disciplines variées, en lien avec les objectifs du projet, ainsi qu'à rallier au projet la plus vaste gamme possible d'acteurs du milieu agricole afin de solliciter leur adhésion et leur collaboration à sa réalisation. Le chargé de projet s'assure également du respect des rôles et des responsabilités définis avec les différents collaborateurs en début de projet, ainsi que du respect des contrats et des ententes établis. Il organise des rencontres avec les collaborateurs, afin de favoriser les échanges au sein de l'équipe. Enfin, il s'occupe des divers aspects liés aux communications et à la diffusion d'information sur le projet auprès des bailleurs de fonds et du milieu en général (organisation de conférences de presse, rédaction et envoi de bulletins, rédaction de communiqués de presse, etc.).

À la manière d'un chef d'orchestre, le chargé de projet doit veiller au bon déroulement de l'ensemble des différentes étapes du projet, incluant les aspects liés aux communications.



Rivière Saint-Pierre

4.2.2 Les collaborateurs

L'adoption d'objectifs clairs pour un projet permet de déterminer les différents types d'expertise nécessaires à leur atteinte. Ainsi, le chargé de projet pourra faire appel, tour à tour, à des biologistes, des agronomes, des géographes, des géomaticiens, des techniciens en agroenvironnement, des techniciens de la faune ou des ingénieurs. Ces ressources se retrouvent généralement au sein d'organismes variés avec lesquels il peut être utile de réaliser des partenariats (Union des producteurs agricoles (UPA), clubs-conseils en agroenvironnement (CCAÉ), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), un organisme de bassin versant (OBV), un centre local de développement et municipalités régionales de comté (CLD-MRC), des universités et autres établissements d'enseignement, l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), des clubs d'ornithologues, etc.).

« Les membres de la Société d'ornithologie de Lanaudière ont collaboré de façon exceptionnelle à la réalisation des inventaires d'oiseaux. Les ornithologues sont des gens passionnés, qui ont pu s'entretenir avec les producteurs agricoles, dont plusieurs sont également des observateurs d'oiseaux. »

Charles Bergeron
Ruisseau Vacher

La consultation de professionnels ou d'autres intervenants ayant déjà réalisé des projets du même type pourra faciliter le repérage de personnes-ressources à contacter. Il peut également être utile de solliciter les conseils de gens impliqués dans le milieu (MAPAQ, CCAÉ, agriculteurs, municipalités, MRC, etc.). De plus, il peut s'avérer intéressant de favoriser l'intégration, au sein de l'équipe, de collaborateurs externes qui travaillent dans la région et qui ont une bonne connaissance du bassin versant.

« Les conseillers des clubs-conseils ont facilité le contact entre les producteurs agricoles et le chargé de projet. En début de projet, par exemple, des rencontres individuelles avec le chargé de projet et les producteurs ont été organisées, en présence de l'agronome du club, ce qui a permis de mettre les agriculteurs à l'aise et en confiance avec le chargé de projet. »

Stéphane Lamoureux
Ruisseau Richer

Certains de ces partenaires pourront s'impliquer plus activement et même collaborer à la rédaction du projet. D'autres seront sollicités de façon plus ponctuelle, à des étapes précises de la réalisation du projet ou encore pour un volet particulier du projet. Les collaborations peuvent varier selon les besoins du projet et les ressources présentes sur place.

« Nous avons travaillé en collaboration avec les experts en reboisement du Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie (SPB) pour la plantation d'arbres dans les coulées. Cette approche a permis de reboiser environ 15 hectares et de planter 32 000 arbres. Nous avons également implanté plusieurs sites expérimentaux de bandes riveraines afin de favoriser la diversification des espèces utilisées, et ce, en partenariat avec des chercheurs de l'Université Laval. »

Maxime Brien
Rivière des Envies



Ruisseau Richer

La technique de la pêche électrique pour réaliser l'inventaire des poissons requiert l'utilisation de matériel spécialisé, qui doit être manipulé par un opérateur accrédité. À cette fin, l'expertise du MRNF peut être mise à contribution et du matériel peut y être emprunté.

« Le MRNF a pris en charge la réalisation des inventaires de poissons, pour lesquels nous les avons assistés. De plus, le Cégep de Sherbrooke nous a conseillé et prêté le matériel pour la réalisation des inventaires d'amphibiens. Quant à la caractérisation des berges, elle a été réalisée en collaboration avec les membres du Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR), qui possédaient l'expertise requise. De plus, ils ont grandement participé à l'élaboration de plans d'aménagement pour la stabilisation de berges, dont la plantation en bande riveraine, ainsi qu'à la réalisation des travaux. »

Stéphane Lamoureux
Ruisseau Richer

Le Tableau 1 présente quelques exemples de partenaires et de leur contribution possible au projet. La liste des partenaires présentés et des contributions présentés n'est pas exhaustive. Elle est le reflet de ce qui a été réalisé dans le cadre des dix projets du Programme.

TABLEAU 1 : Quelques exemples de partenaires et de leur contribution possible au projet¹

PARTENAIRES	CONTRIBUTION
Agences régionales en géomatique	Expertise en géomatique.
CCAE	Réalisation de diagnostics d'érosion, de PAEF ² et de PAA ³ , aide à la mobilisation et à la communication, participation à l'organisation de journées de démonstration et de visites au champ.

¹ En sus des principaux partenaires financiers du projet.

² Plan agroenvironnemental de fertilisation.

³ Plan d'accompagnement agroenvironnemental.

PARTENAIRES	CONTRIBUTION
Clubs d'ornithologie	Expertise sur les espèces d'oiseaux présentes dans la région ciblée, réalisation d'inventaires d'oiseaux, d'installation des nichoirs et de suivi de leur occupation.
Environnement Canada	Réalisation d'inventaires fauniques et floristiques, élaboration d'atlas, collaboration au suivi de la qualité de l'eau et des bio-indicateurs.
Établissements d'enseignement⁴	Mise en place de sites expérimentaux et de bandes riveraines, réalisation d'inventaires fauniques et floristiques, collaboration au suivi de la qualité de l'eau et des bio-indicateurs, source de main-d'œuvre (étudiants d'été ou stagiaires).
IRDA	Élaboration d'atlas, expertise en géomatique.
MAPAQ	Élaboration d'atlas, support en cartographie, expertise agronomique et services d'ingénierie pour la préparation de plans et devis des aménagements hydro-agricoles, assistance pour la supervision de la réalisation des travaux sur le terrain, mobilisation et soutien aux communications, prêt de matériel et de locaux.
MDDEP	Expertise et prêt de matériel pour le suivi de la qualité de l'eau et des bio-indicateurs.
MRNF	Expertise et prêt de matériel pour la réalisation d'inventaires des poissons et pour le suivi de la qualité de l'eau et des bio-indicateurs.
Municipalités - MRC	Prêt de services (équipements, locaux, soutien aux communications, etc.).
OBV	Caractérisation et aménagement des berges, collaboration au suivi de la qualité de l'eau et support en cartographie.
Pêches et Océans Canada (MPO)	Élaboration d'atlas.
Syndicat des producteurs de bois (SPB) et autres organismes forestiers	Plantation d'arbres dans les coulées et dans les bandes riveraines.
UPA	Mobilisation et soutien aux communications.

« Le comité de suivi, mis en place au début du projet, a notamment permis de veiller à la répartition des tâches en fonction des expertises de chacun. Il regroupait des représentants de l'UPA, du club agroenvironnemental, du Syndicat des producteurs de bois, du MAPAQ, du MRNF, du MDDEP, de l'OBV et du CLD-MRC. Le comité s'est réuni deux ou trois fois par année, afin de dresser un bilan cohérent et intégré des réalisations et de planifier les activités à venir. »

Maxime Brien
Rivière des Envies

La mise sur pied d'un comité d'orientation ou de gestion du projet, comme l'indique le *Chapitre 3 – La mobilisation du milieu agricole*, offre l'occasion aux différents partenaires de faire connaître leur vision du projet et les objectifs qu'ils souhaitent atteindre. Les membres de ce comité doivent toutefois clairement adhérer au projet et s'engager à y contribuer de façon concrète et positive. Ce comité pourra aider à résoudre les problèmes qui peuvent survenir en cours de réalisation du projet, ou à en adapter les orientations aux réalités présentes sur le terrain. ■

⁴ Des établissements d'enseignement de différents niveaux (universitaire, collégial, primaire, professionnel et technique) peuvent collaborer, selon l'expertise et les ressources dont ils disposent.